

Jeu concours de l'automne

Un braséro Iowa à gagner

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

Invicta Group (ci-après la « société organisatrice »)

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : **RCS SEDAN 785 520 180**

dont le siège social est situé au lieu-dit La Gravette, 08350 Donchery.

Organise du 31/10/2017 au 14/11/2017, un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé : « Jeu concours de l'automne, un braséro Iowa à gagner » (ci-après dénommé « le Jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook, Google, Apple ou Microsoft.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, et résidant en France métropolitaine, à l'exception des personnels de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que de toute personne ayant participé à l'élaboration du jeu.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur la plate-forme facebook.com aux dates indiquées dans l'article 1. La participation au jeu s'effectue en aimant/likant la publication concernant le concours dans la timeline de la page Facebook suivante :

<https://www.facebook.com/InvictaGroupe/> ainsi qu'en identifiant/taguant trois amis dans les commentaires.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne -même nom, même prénom, même adresse électronique ou identifiant Facebook - pendant toute la période du jeu.

Le jeu étant accessible sur la plate-forme Facebook, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

1 gagnant sera tiré au sort dans les 3 jours suivant la fin du jeu.

Le (la) gagnante sera contacté(e) dans les **3** jours suivant le tirage au sort, lui confirmant la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de **6** jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

Le tirage au sort effectué déterminera **1** gagnant(e) parmi les participants ayant aimé/liké la publication concernant le concours dans la timeline de la page Facebook suivante : <https://www.facebook.com/InvictaGroupe/> ainsi qu'ayant identifié/tagué trois amis dans les commentaires.

ARTICLE 5 – DOTATION

Le jeu est doté du lot suivant, attribué au participant valide tiré au sort et déclaré gagnant.

Chaque gagnant(e) remporte un seul lot.

Liste des lots :

- **1 Braséro Fonte Iowa de la marque Invicta d'une valeur de 225 € TTC***

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout(e) gagnant(e) avant remise de son lot. La dotation ne pourra en aucun cas être échangées contre sa valeur en espèces ou contre toute autre dotation. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non utilisation, voire du négoce, du lot par le (la) gagnant(e). En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ELIMINATION DE LA PARTICIPATION

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

ARTICLE 7 – DEPOT DU RÈGLEMENT

Les participants à ce jeu acceptent l'intégralité du présent règlement. Il peut être obtenu sur simple demande à l'adresse de la société organisatrice, spécifiée à l'article 1, pendant toute la durée du jeu ainsi qu'en téléchargement sur le lien suivant :

https://www.invicta.fr/jeuconcours/reglement_jeu_concours_invicta_automne_2017.pdf

* *Prix de vente Public Indicatif*